

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Rejeté

N° CF776

AMENDEMENT

présenté par

Mme Lejeune, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 11 QUINQUIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe insoumis propose de supprimer la reconduction de la niche "JEI", une niche couteuse et incarnant le fantasme macroniste de la "start-up nation" qui a largement démontré son échec depuis 2017.

Le développement d'un écosystème "start-up" a été porté par deux dynamiques :
- Celle d'entrepreneurs à la recherche de leur propre "success story" pour dynamiser leur égo, asseoir leur légitimité, et l'éventuel rêve d'une richesse rapide suite à une levée de fonds et un "exit" réussi.

- Celle de fonds et de multinationales avides d'acquérir des technologies ou des marchés nouveaux pour capter plus de bénéfices, et pour cela prêtées à miser des fonds par l'intermédiaire du private equity ou des incubateurs.

Dans les deux cas de figure, la niche JEI n'a pas vraiment d'impact : elle a simplement promis une fiscalité plus faible sur la phase de lancement à qui jouerait ce jeu de l'égo et de l'avidité. Elle a en revanche pesé sur nos finances publiques.

Nous en mesurons aujourd'hui les conséquences : la frilosité des spéculateurs est la source de la perte de vitesse de cet écosystème, alors que les incitations fiscales sont toujours plus avantageuses.

Il est donc plus que temps d'arrêter cette niche inefficace en la reconduisant tout simplement pas.